

Communiqué

Janvier 2023

PERTE DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE LES SYNDICATS REÇUS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les syndicats ont été auditionnés le 25 janvier pendant plus de trois heures par la Commission d'enquête sur la perte de la souveraineté énergétique de la France dont l'initiative revient au groupe LR.

Cela a été l'occasion pour FO Énergie, représentée par Jacky CHORIN, ancien Administrateur d'EDF, d'expliquer par une déclaration les raisons de cette perte de souveraineté.

Téléchargez la déclaration en cliquant ICI ou en scannant le QR code :

Nous avons également rappelé nos positions et propositions pour changer les règles :

- L'ouverture à la concurrence qui est un échec majeur
- Doter la France d'un Pôle Public de l'Energie Décarbonée
- Arrêter enfin d'affaiblir EDF.

Cette audition a donc permis d'esquisser un premier bilan de cette déréglementation, débat que le Gouvernement nous refuse obstinément.

La grande majorité des interventions (plus de 80 heures de débat) devant cette Commission ayant été très critique par rapport à l'ouverture des marchés, le Gouvernement va devoir rapidement affronter ce débat car on ne peut continuer avec des règles aussi aberrantes.

D'ailleurs des propositions de loi sont en cours, que ce soit pour nationaliser et garantir le caractère intégré d'EDF ou pour permettre le retour aux tarifs réglementés pour tous.

Lors de l'audition, les syndicats dont FO Énergie ont été amenés à répondre à différentes questions que ce soit sur Engie, sur le marché du gaz mais aussi sur les retraites.

S'agissant d'Engie, FO est revenue sur l'évolution du groupe Gaz de France depuis 2004 :

- La violation des engagements pris par Nicolas SARKOZY de ne pas la privatiser
- Le mensonge qui avait consisté à privatiser Gaz de France pour sauver Suez pour en faire soi-disant un grand opérateur gazier alors que celle-ci a vendu sa filiale prospère d'exploration production puis a cédé son portefeuille d'actifs amont de GNL à Total
- Le désengagement capitalistique de ses filiales d'infrastructure assorti de la perception de dividendes extrêmement élevés, des investissements majoritairement sur l'électricité et non sur le gaz



Face à cela, FO a rappelé que le gaz et notamment le biogaz et les gaz renouvelables participaient pleinement à la transition énergétique d'où la nécessité de les intégrer dans le Pôle Public de l'Energie Décarbonée.

FO a également rappelé l'absurdité du marché du gaz. Dans les années 2000, la Commission Européenne avait supprimé les monopoles d'importation et donc celui de Gaz de France alors que les monopoles d'exportation des entreprises gazières hors UE (Gazprom, Sonatrach ou Statoil) subsistaient. Aujourd'hui, la Commission accepte des achats groupés pour faire baisser les prix...

Enfin s'agissant des retraites, FO Énergie a rappelé son hostilité résolue à la fin de notre régime spécial voulue par le Gouvernement, insisté sur le fait que notre Caisse de retraite était excédentaire et qu'elle avait été primée par le MEDEF comme étant la Caisse la mieux gérée de France.

FO Énergie a indiqué que la colère des gaziers et électriciens face à cette remise en cause du statut au travers de cette suppression du régime spécial mais aussi bien entendu du report de l'âge de la retraite et de l'allongement de la durée de cotisation était forte et que nous étions déterminés à faire reculer le gouvernement.